**RGPH 2024 : MISE AU POINT**

Pour couper court à une lecture malveillante d’une instruction adressée, le 31 Août 2024, à l’ensemble des directeurs régionaux et des superviseurs provinciaux et communaux sur les rapports avec les médias lors des interviews avec les ménages, le HCP décide de diffuser cette instruction dont voici le texte intégral :

**Madame la directrice régionale, Messieurs les directeurs régionaux ;**

Veuillez rappeler aux superviseurs provinciaux et communaux et aux différents intervenants dans la réalisation du RGPH qu’il est strictement interdit de permettre aux représentants de la presse, chargés des évènements médiatiques, d’assister, de couvrir voire filmer les interviews avec les ménages. Il est, ainsi, formellement indispensable de veiller sur le respect des spécificités des ménages et la sauvegarde de leurs données personnelles.

Prière de bien vouloir diffuser ce message de rappel auprès de tous les participants.

Rabat, le 31 Août 2024

Coordonnateur entre les directions régionales du HCP